

Commission Sportive d'Organisation Visio-Conférence

Jeudi 1^{er} Juin 2023

Présents : Michel CLAIRE / Alain BONARDI / Pierre GUILLON / Martine GUILLON / Maurice MARTINETTO / Michael JOUSSE / Thierry LAURON / Jean-Louis LAFLEUR / Louis BELLEVEGUE / Jacky BOUCHARD / Jacques LEONARD / Yolande JERINTHE / Patrick PENICHON / Gilbert ROSILLO / Nathaly ELDIN / Fabien LOIRAT

Début de réunion : 20h32

I. Rappel fonctionnement Désignation CSO

Rappel du rôle des postes de direction sur nos compétitions – Voir Annexe

Lors des appels à candidature on demande aux clubs s'ils ont des candidats à proposer pour les postes : Directeur compétition, de réunion, JA, logica, chrono et au comité départemental de valider ces propositions. La CSO fera ensuite son choix et désignera les titulaires de ces postes. Le comité est responsable de cette demande de candidature en cas de défaillance du club et prendre le relais, il sera difficile à la ligue d'assurer seule !

Pour nos compétitions régionales :

- Nous devons aussi avoir la même qualité d'organisation et appliquer le même fonctionnement.
- Un panneau d'affichage à l'arrivée des courses est obligatoire, des panneaux de résultats sur les concours souhaités.
- Les résultats doivent être affichés, ou le live opérationnel ; rappel les athlètes ont 30' pour réclamer en cas d'erreur.
- Le secrétariat doit fonctionner avec des PC et le chronométrage électrique en réseau. Les anémomètres eux aussi doivent être connectés.

Les juges arbitres ne pourront pas s'inscrire de leur plein gré sur le module d'inscription. Seulement les Juges Arbitres désignés figureront par inscription de Fabien le mercredi précédent la compétition.

II. Bilan Interclubs et retour sur le nouveau règlement

Nous avons expérimenté une nouvelle formule des interclubs régionaux appelés : National 3 et Régional.

Je reprecise aussi que les interclubs sont une épreuve spécifique collective qu'il ne faut pas comparer aux épreuves de spécialité : courses, sauts, lancers qui ont des règles a elles. Le décathlon épreuve individuelle a ses règles : 3 essais par exemple dans les concours. Les interclubs ont leurs règles, il faut arrêter de penser à l'addition d'épreuves individuelles mais bien raisonner sur une compétition collective pour atteindre un résultat final.

Cela ne me gênerait pas de limiter encore les essais dans les concours, ne pas avoir de limite dans les épreuves par athlète et même avoir un quota d'athlète à ne pas dépasser pour faire l'équipe, obligeant les doubles, voir triples participations, (ex : Equip Athlé) la seule condition étant de pouvoir s'adapter à l'horaire proposé.

Là ce serait une vraie épreuve d'équipe de club.

Ces interclubs ont d'abord posé des soucis pour la gestion informatique, car il a fallu mettre à jour les logiciels, merci à Philippe et Martine qui ont créé, vérifié, corrigé pour qu'il n'y ait pas de soucis pendant les compétitions. Nous avons fait une visio le jeudi d'avant compétition avec les JA, directeur réunion et logica, car les nouvelles règles non seulement devaient être précisées et aussi appliquées dans logica ce qui n'est pas le plus simple.

Partout nous avons eu assez de juges ou bénévoles, mais pour certains clubs :

- Des juges non qualifiés ou en formation
- 3 voire 4 juges, de la même spécialité (starter ou course) proposé par le même club

Les organisations ont été inégales sur le territoire et sur certains sites ce fut compliqué ! Il faut que l'on arrive à avoir le même niveau de compétence partout. On doit perfectionner nos officiels logica et chronométrateur, on ne peut plus se permettre de gérer nos compétitions sans mise en réseau de logica et du chrono électrique.

Pour l'année prochaine :

- Affiner le règlement pour empêcher à un club de mettre des juges sur la même spécialité
- Missionner des officiels logica expérimentés sur les Interclubs sur les sites en difficulté
- Mettre + de règlements dans les enveloppes secrétariat pour (JA, dir de réunion, compétition)
- Discussion pour modification sportive du règlement

Retour enquête en Annexe

III . Calendrier Automnal et Hivernal

Retrouver en Pièce jointe le Calendrier Automnale 2023 – Hiver 2024

- Championnats AURA CJES Indoor – 3-4 Février 2024

- Championnats AURA EC et Marche – 13-14 Janvier 2024
- Championnats AURA Cross-Country – Dimanche 18 Février 2024

Les feuilles de candidatures pour l'organisation des Cross, Lancers Longs et compétitions Automnales seront transmises aux clubs le 9 juin 2023.

IV . Record Régionaux

Suite à la nouvelle réglementation d'homologation des records, un mail a été envoyé à la FFA par Patrick PENICHON pour contester cette réglementation des records, mail resté sans réponse. Nous allons faire une nouvelle relance.

V. Questions Diverses :

Une demande nous a été faite pour prendre les inscriptions sur place pour les retardataires à 15€.

Option non-retenue

Fin de réunion 22h10
Michel CLAIRE

Annexe 1 - Rappel de quelques points du fonctionnement de la CSO.

La CSO désigne en début de saison les Directeurs de compétition, de réunion, les Juges Arbitres, les responsables starter, chrono et logica. Ils sont avisés de cette désignation et un rappel est fait 2 semaines avant pour éviter oublis ou défections.

Quelques principes à rappeler aux référents désignés par la CSO pour préparer et gérer nos compétitions régionales.

Le Directeur de compétition : c'est celui que la CSO charge de préparer en amont et sur le site la compétition désignée. Il s'assurera que les matériels nécessaires seront bien prévus en bon état de fonctionner et conforme au règlement (ex : pesage engins lancers).

Word athletic (Règle 121) Le Directeur de compétition est chargé de planifier l'organisation technique d'une compétition en concertation avec le(s) Délégué(s) technique(s), le cas échéant. Il doit s'assurer de la bonne exécution de cette planification et résoudre tout problème technique conjointement avec le(s) Délégué(s) technique(s). Il dirige l'interaction entre les participants à la compétition et, par le biais du système de communication, est en contact avec tous les officiels principaux. (Règle 122) Directeur de réunion

Le Directeur de réunion : c'est l'officiel qui préparera le jury en amont et auquel la ligue adressera les juges engagés ou désignés à l'avance.

Il veillera à répartir les chefs juges de façon à respecter un équilibre entre les clubs, les sexes : Il ne doit pas désigner systématiquement les juges locaux chef de concours !

Il fera dans la mesure du possible un briefing 40' avant le début de la réunion avec les chefs juges.

Word athletic (Règle 122) Le Directeur de réunion est responsable du bon déroulement de la compétition. Il doit vérifier que tous les officiels sont présents pour assumer leurs fonctions, désigner des suppléants si nécessaire et a toute autorité pour mettre fin aux fonctions de tout officiel qui ne respecte pas les Règles. En coopération avec le Commissaire de terrain désigné, il doit veiller à ce que seules les personnes autorisées soient admises sur le Terrain de compétition. Note : Pour les compétitions de plus de quatre heures ou se déroulant sur plus d'une journée, il est recommandé que le Directeur de réunion soit secondé par un nombre suffisant d'Assistants

Le juge-arbitre : Il sera désigné par la CSO et il est avisé de sa désignation en amont. En cas d'indisponibilité il préviendra rapidement afin que la ligue lui trouve un remplaçant.

Ce n'est pas une obligation de désigner des juges arbitres adjoint, même si certains sont inscrits comme ça sur le site.

Word athletic (règle 125) Juges-arbitres Selon le cas, on désignera un ou plusieurs Juges-arbitres pour la Chambre d'appel, pour les Courses, les Concours, les Épreuves combinées et pour les Épreuves de courses. Le cas échéant, on désignera un (ou plusieurs) Juge(s)-arbitre(s) vidéo. Un Juge-arbitre désigné pour superviser les départs est appelé le Juge-arbitre des départs. Le Juge-arbitre vidéo opérera à partir d'une salle de Contrôle vidéo. Il devrait consulter les autres Juges-arbitres et sera en communication avec eux.

Secrétaire logica : Le secrétaire logica est celui auquel la ligue adressera le fichier des inscriptions le jeudi vers 14h00. Il devra vérifier le fichier qui lui est adressé, et corrigera les éventuelles

erreurs. Il sera responsable de la saisie de la compétition y compris celle des juges (il précisera ceux qui sont en formation ou jeune juge dans le sous domaine qualification). Il sera aussi responsable de la mise en ligne sur SIFFA. Il doit être présent avant l'arrivée des athlètes et des clubs : notamment pour installer la mise en réseau entre PC et chrono.

Word athletic (Règle 132) Secrétaire compétition : Le Secrétaire de compétition collectera pour chaque épreuve les résultats complets dont les détails lui seront indiqués par le Juge-arbitre, le Chef-chronométrateur, le Chef-juge de photographie d'arrivée ou le Chef-juge du chronométrage par transpondeur ainsi que le Préposé à l'anémomètre. Il communiquera immédiatement ces renseignements au Speaker, notera les résultats et remettra la feuille des résultats au Directeur de compétition.Les résultats des courses seront traités sous la direction du Chef-juge de photographie d'arrivée.... Dans les épreuves pour lesquelles des caractéristiques techniques différentes sont utilisées (tel que le poids des engins ou la hauteur des haies), les différences en question devront être indiquées clairement dans les résultats ou un résultat séparé montré pour chaque catégorie.

Annexe 2 – Questionnaire IC : 25 réponses dont 21 clubs

Quelle est votre appréciation globale de la formule de ces interclubs :

MAUVAISE : 0 SATISFAISANTE : 0- BONNE :10 TRES BONNE : 15

Règle générale au deux divisions (N3 et régionale) :

Faut-il maintenir un 2^e tour ?

OUI 21 NON 3 COQ 42 ?

*La forme du 2^e tour : 1 finale **nationale 2** à 8 clubs, 1 finale **nationale 3** à 10 clubs et 2 finales géographiques avec les clubs non pris en finale est-elle judicieuse ?*

OUI 24 NON 1

Souhaitez-vous maintenir les poids des engins de leur catégorie (Ca-Ju)

OUI 24 NON 0

Souhaitez-vous maintenir les Haies de leur catégorie (Ca-Ju)

OUI 24 NON 0

Souhaitez-vous maintenir Relais 4X400m mixte

OUI 22 NON 2

Faut-il autoriser 2 concours de sauts ou 2 concours lancers pour 1 athlète ?

Règle nationale 3

Faut-il maintenir toutes les épreuves du règlement national 1 et 2 ?

OUI 18 NON 2

Faut-il faire le classement sur 3 athlètes pour 4 possibles ?

OUI 17 NON 2

Règle régionale :

Faut-il maintenir toutes les épreuves du règlement national ?

OUI 15 NON 2

Faut-il faire le classement sur 1 Homme et 1 femme ?

OUI 15 NON 2

Doit-on laisser la possibilité de présenter jusqu'à 5 athlètes Hors Concours sur l'ensemble des courses/marche ?

OUI 12 NON 4

Les suggestions.

AB : Annoncer que le club organisateur est qualifié quel que soit son score du 1^{er} tour, les places restantes sont attribuées aux N-1 premiers, cela peut encourager quelques candidats à l'organisation
Pourquoi ne pas faire pour la marche une épreuve de durée : 20' en féminines, 30' en masculins

MJ : Il faut rajouter une contrainte sur le nombre de juge concours. Sur la finale N3, il m'a été très difficile de constituer les jurys lancers alors que j'avais 5 chronométreurs ! La question des masters revient aussi souvent. S'assurer que le club organisateur fait partie des qualifiés en mettant une sorte de qualification d'office de ce club (ce qui en plus devrait aider à avoir des clubs candidats à l'organisation).

PG : les haies par catégories impliquent un travail préparatoire en amont non négligeable au niveau du secrétariat avec JA et/ou directeur de compétition pour définir le nombre de série, et un temps suffisant pour traiter les modifications de composition d'équipe qui peuvent influencer le nombre de séries, surtout pour 400m haies masculin (avec le temps matériel de préparation).

Pour les lancers pas de pbs. Il faut simplement que le secrétariat pense bien à imprimer toutes les catégories d'engins et pas seulement la catégorie SE.

EAMYA : Il serait préférable que les Masters aient leur hauteur de haies habituelle

EOL : Concernant les relais, au sein du club nous sommes partagés entre les 3 relais 4x100 mas- 4x100 fem- 4x400 mixte et la formule où les clubs pourraient présenter 4 relais (4x100 fem, 4x100mas, 4x400 fem- 4x400 mas) et seulement comptabiliser les 3 meilleures performances.

RCV : Ou retenir x performances par famille de spécialités. Maintien des 6 essais pour permettre de « jongler » entre 2 épreuves

PG – oui mais : Vigilance lorsqu'il y a N2, N3 et régional les athlètes hors IC doivent bien être identifiés et non les meilleures perfs pour IC.

MJ – La mixité est importante. Ne sais pas s'il faut laisser des HC.

COQ + 5 en concours

EOAA + 2 en concours

SAT : possibilité de doubler les courses ou les relais par un même athlète

AB : Intégrer ces 5 athlètes dans l'équipe afin qu'il puisse être comptabilisé dans les points, s'il fait mieux que son coéquipier sur la même épreuve comme c'est le cas en N3.

Annecy Athlétisme : Il faut réfléchir à enlever la marche qui n'est plus une discipline olympique ou diminuer la distance à savoir un 2000m pour les femmes et 2000 pour les hommes car les clubs sont en difficultés.
Il faudrait également réfléchir pour toutes divisions à un quota d'athlètes formés au club dans l'équipe ce qui refléterai plus l'état d'esprit interclub et non avoir une course aux mutations comme certains club peuvent faire

CMI : La règle précédente pourrait s'étendre au concours, afin de favoriser la pratique de concours moins en vogue

Evian : : J'ai trouvé la formule facilitante pour le club. (Peu d'espoir-senior licencié) cette formule permet d'engager le plus grand nombre. Pas forcément facile à gérer au niveau du secrétariat / 5 athlètes supplémentaires possibles mais c'était la première édition. L'inscription doit pouvoir faire apparaître les coureurs supplémentaires

EAG : Bravo pour cette belle initiative de la Nationale 3! On pourrait aussi remettre 6 essais pour les concours, la règle des 4 essais étant vraiment peu orientée vers les athlètes

UOAT : Il faudrait peut-être revoir les montées de barres en hauteur, 10cm c'est beaucoup pour la plupart des athlètes pas forcément spécialistes. Peut-être débiter par des montées de 5cm en 5cm puis 3 en 3.

CLCSF : Possibilité donnée aux masters d'utiliser les haies et poids de leur catégorie